FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au SIMDUT 2022 / SGH

Révision: 17 juin 2025 **Date de publication précédente:** 3 mars 2025 **No de fiche:** 468A-3

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

ARC BX2 (Partie A) (GY, RD), ARC BX5 (Partie A) (GY, RD)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Composite polymère ARC. Revêtement bicomposant résistant à l'abrasion, mélangé et appliqué à la truelle.

Utilisations déconseillées: Aucune information disponible

Raisons justifiant les utilisations déconseillées: N'est pas applicable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
A.W. CHESTERTON COMPANY
860 Salem Street
Groveland, MA 01834-1507, USA
Tel. +1 978-469-6446
(Lun. - Ven. 8 h 30 à 17 h HNE)
Demandes de FDS: www.chesterton.com
Courriel (questions): ProductMSDSs@chesterton.com
Courriel: customer.service@chesterton.com

Canada: A.W. Chesterton Company Ltd., 889 Fraser Drive,
Unit 105, Burlington, Ontario L7L 4X8 – Tel. 905-335-5055

Fournisseur:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Appeller Infotrac : 1-800-535-5053
Hors d'Amerique du Nord : +1 352-323-3500 (en PCV)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Danger pour le milieu aquatique, Chronique, Catégorie 3, H412

2.1.2. Informations complémentaires

Pour le texte intégral des mentions H: voir les SECTIONS 2.2 et 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Conseils de prudence:	P261	Éviter de respirer les vapeurs.
	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
	P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
	P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P362/364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires: Aucun

2.3. Autres dangers

Les vapeurs qui émanent peuvent irriter le système respiratoire provoquant des toux et une respiration difficile. Les risques pour la sécurité et la santé sont décrits en détails séparément pour les parties A et B. Une fois sec, le produit est sans danger.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux[1]	%Poids	No. CAS	Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	10 - 15	1675-54-3*	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319** Aquatic Chronic 2, H411
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	3 - 7	9003-36-5**	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Alcool benzylique	1 - 5	100-51-6	Acute Tox. 4, H302/332 Eye Irrit. 2, H319
Autres Ingrédients:			
Oxyde d'aluminium	55 - 65	1344-28-1	Non classé***
Carbure de silicium	1 - 5	409-21-2	Non classé***
Dioxyde de titane	0,1 - 0,9	13463-67-7	Non classé***

*Autre no. CAS: 25068-38-6. **Autre no. CAS: 28064-14-4.
***Substance pour laquelle il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail.

[1]Conforme aux normes: SIMDUT 2022, SGH

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Amener en plein air. Si le sujet ne respire pas, il faut entreprendre la respiration artificielle. Contacter un médecin.

Contact avec l'épiderme: Enlever les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincez les yeux pendant au moins 15 minutes à grande eau. Adressez-vous à un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: Se rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Contacter immédiatement un médecin.

Protection des premiers secours: Aucune action ne doit être entreprise si elle implique un risque personnel ou sans formation appropriée. Éviter tout contact avec le produit lors du secours à la victime. Voir la section 8.2.2 pour des recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation modérée des yeux et de la peau. Peut sensibiliser la peau et causer des éruptions ou de l'urticaire. Les vapeurs qui émanent peuvent irriter le système respiratoire provoquant des toux et une respiration difficile.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse ou brume d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Il n'en existe pas de connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, benzaldéhyde.

Autres dangers: Lors d'une exposition à une chaleur excessive, la formation de gaz risque d'entraîner la rupture du récipient. Ne pas laisser l'écoulement dû à la lutte contre l'incendie entrer dans les fossés ou les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidissez avec de l'eau les récipients exposés à la chaleur. Il est recommandé que le personnel de lutte contre l'incendie possède un dispositif respiratoire indépendant.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact avec la peau. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas verser dans les égouts, les rivières et les canaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et mettre dans un récipient adéquat pour jeter.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour des conseils d'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Evitez le contact avec la peau. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Les vêtements en cuir contaminés, y compris les souliers, ne peuvent pas être dé-contaminés et doivent être jetés. Éviter de créer et de respirer la poussière lors de la manipulation, du perçage, du meulage, du sciage ou du décapage.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockez dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune précaution spéciale.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients	TLV ACGIH	
	ppm	mg/m^3
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	SO	SO
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	SO	SO
Alcool benzylique	SO	SO
Oxyde d'aluminium	(alvéolaire)	1
Carbure de silicium	(inhalable) (alvéolaire)	10 3
Dioxyde de titane	SO	10

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures techniques

Pas de précaution spéciale. S'il s'avère nécessaire de modifier le produit durci final d'une façon qui entraînerait la production de poussière, utilisez des méthodes de dépoussiérage appropriées ou humidifiez le produit.

8.2.2. Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire:	Pas nécessaire en général. En cas de dépassement des limites d'exposition, utiliser un masque intégral ou un demi-masque équipé d'un filtre combiné anti-poussière et anti-vapeur organique (par ex.: type de filtre EN A-P2).
Gants de protection:	Gants résistant aux produits chimiques (néopréne).
Protection des yeux et du visage:	Lunettes de protection
Autres:	Vêtements protecteurs nécessaires pour empêcher le contact avec la peau.

8.2.3. Contrôles d'exposition de l'environnement

Voir les sections 6 et 12.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	pâte grumeleuse	**pH**	n'est pas applicable
Couleur	bleu ou rouge	**Viscosité cinématique à 40 °C**	189K cSt @ 25 °C
Odeur	douceâtre	**Solubilité dans l'eau**	insoluble
Seuil olfactif	n'est pas défini	**Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur log)**	n'est pas applicable
Point d'ébullition ou intervalle d'ébullition	n'est pas défini	**Pression de vapeur à 20º C**	n'est pas défini
Point de fusion/point de congélation	n'est pas applicable	**Densité et/ou densité relative**	2,38 kg/l
% volatil (par volume)	aucun	**Densité de vapeur (air=1)**	> 1
Inflammabilité	n'est pas défini	**Taux d'évaporation (éther = 1)**	< 1
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosion	n'est pas applicable	**% de produits aromatiques par poids**	aucun
Point eclair	> 102 °C	**Caractéristiques des particules**	n'est pas applicable
Méthode	PM, vase clos	**Propriétés explosives**	n'est pas applicable
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas défini	**Propriétés comburantes**	n'est pas applicable
Température de décomposition	n'est pas défini		

9.2. Autres informations

Aucun

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Voir les sous-sections 10.3 et 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun

10.5. Matières incompatibles

Bases et acides minéraux puissants et agents très oxydants, comme le chlore liquide et l'oxygène concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, benzaldéhyde.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voie primaire d'exposition en usage normal: Inhalation, mise en contact avec la peau et les yeux. L'exposition peut aggraver la situation chez les personnes ayant une indisposition de la peau ou des yeux pré-existante et des allergies de la peau.

Toxicité aiguë -

Par voie orale: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits. ETA-mélange: 70 690 mg/kg.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques	DL50, orale, rat	> 5 000 mg/kg
Alcool benzylique	DL50, orale, rat	1 230 mg/kg
Oxyde d'aluminium	DL50, rat	> 5 000 mg/kg
Carbure de silicium	DSENO, rat	2 000 mg/kg

Par voie cutanée: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques	DL50, cutanée, lapin	> 2 000 mg/kg
Alcool benzylique	DL50, cutanée, lapin	2 000 mg/kg

Par inhalation: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits. ETA-mélange, 632,2 mg/l (vapeur).

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (no. CAS 1675-54-3)	CL0, rat, 5-8 heures	Non mortel au niveau de saturation de vapeur
Alcool benzylique	CL50, rat, 4 heures	8,8 mg/l (vapeur)
Alcool benzylique	CL50, rat, 4 heures	> 4,178 mg/l (brouillard)

Corrosion cutanée/ irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	Irritation de la peau, lapin	Irritation modérée

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (no. CAS 1675-54-3)	Irritation des yeux, lapin	Irritation modérée
Résines époxydiques (no. CAS 9003-36-5)	Irritation des yeux, lapin	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Peut provoquer une allergie cutanée.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	Sensibilisation de la peau, cobaye	Sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700), Alcool benzylique, Oxyde d'aluminium, Carbure de silicium: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) a classé le dioxyde de titane comme un cancérogène potentiel par inhalation chez l'homme (groupe 2B).

Toxicité pour la reproduction: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700), Oxyde d'aluminium, Carbure de silicium, Dioxyde de titane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

STOT - exposition unique: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700), Alcool benzylique, Oxyde d'aluminium, Carbure de silicium, Dioxyde de titane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700), Alcool benzylique, Oxyde d'aluminium, Carbure de silicium, Dioxyde de titane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (no. CAS 9003-36-5)	DSENO subchronique, orale, 90 jours, rat, mâle / femelle (OCDE 408)	250 mg/kg p.c./jour
Résines époxydiques (no. CAS 1675-54-3)	DSENO subchronique, orale, 90 jours, rat, mâle / femelle (OCDE 408)	50 mg/kg p.c./jour
Résines époxydiques (no. CAS 1675-54-3)	DSENO subchronique, cutanée, 90 jours, rat, mâle / femelle (OCDE 411)	10 mg/kg p.c./jour
Résines époxydiques (no. CAS 1675-54-3)	DSENO subchronique, cutanée, 90 jours, souris, mâle (OCDE 411)	100 mg/kg p.c./jour

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations: Il n'en existe pas de connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information donnée ci-dessous est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de substances similaires.

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): modérément toxique pour les organismes aquatiques en cas d'exposition aiguë (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/l chez les espèces les plus sensibles.); NOEC chronique, 21 jours, Daphnia magna (OCDE 211) = 0,3 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité

Résines époxydiques: ce produit n'est pas facilement biodégradable. Alcool benzylique: biodégradation relativement rapide prévue. Oxyde d'aluminium, Carbure de silicium, Dioxyde de titane: substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Résines époxydiques: facteur de bioconcentration = 31 - 150 (QSAR), Coefficient de partage octanol/eau (log Kow) = 2,64 - 3,78, faible risque de bioaccumulation. Alcool benzylique: faible risque de bioaccumulation (BCF < 100).

12.4. Mobilité dans le sol

Pâte. Insoluble dans l'eau. Lors de l'évaluation de la mobilité environnementale, tenir compte des propriétés physiques et chimiques du produit (voir la section 9). Résines époxydiques: s'il pénètre dans le sol, ce produit est mobile et risque de contaminer les eaux souterraines (log Koc ≤ 3,65).

12.5. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'en existe pas de connu.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'en existe pas de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Combinez la résine et l'agent durcisseur. Une fois sec, le produit est sans danger. Mettre en décharge dans des conteneurs hermétiques en utilisant une installation agréée. Peut être incinéré dans une installation appropriée. Les composants n'ayant pas réagi doivent être traités comme des déchets spéciaux. Consulter les réglements locaux, provinciaux et nationaux/fédéraux et se conformer au réglement le plus strict.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

RID/IMDG/OACI: N'EST PAS APPLICABLE
TMD: N'EST PAS APPLICABLE

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

RID/IMDG/OACI: NON DANGEREUX, NON HOMOLOGUÉ
TMD: NON DANGEREUX, NON HOMOLOGUÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

RID/IMDG/OACI: N'EST PAS APPLICABLE
TMD: N'EST PAS APPLICABLE

14.4. Groupe d'emballage

RID/IMDG/OACI: N'EST PAS APPLICABLE
TMD: N'EST PAS APPLICABLE

14.5. Dangers pour l'environnement

N'EST PAS APPLICABLE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N'EST PAS APPLICABLE

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N'EST PAS APPLICABLE

14.8. Autres informations

N'EST PAS APPLICABLE

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations nationales

Aucun

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par les voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen sur le transport routier international de marchandises dangereuses
BCF: Facteur de bioconcentration
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
CL50: Concentration létale médiane d'une population d'essai
DL50: Dose létale médiane d'une population d'essai
DMEO: Dose mininale avec effet observé
DSEO: Dose sans effet observé
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
FDS: Fiche de données de sécurité
IMDG: Code international du transport maritime des marchandises dangereuses
ND: Non disponible
NOEC: Concentration sans effet observé (CSEO)
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
PEL: Limite d'exposition admissible
(Q)SAR: Relation quantitative de structure-activité
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer
SGH: Système général harmonisé
SO: Sans objet
STEL: Limite d'exposition de courte durée
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique
TMD: Transport des marchandises dangereuses (Canada)
TLV: Valeur limite d'exposition
VLCT: Valeur limite court terme
Les autres abréviations et acronymes peuvent être consultés sur www.wikipedia.org.

Références documentaires et sources de données importantes:

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) - Informations sur les produits chimiques
Base de données de classification et d'information chimique (CCID)
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
U.S. National Library of Medicine Toxicology Data Network (TOXNET) (Réseau de données toxicologiques de la Bibliothèque nationale de médecine des É.-U.)

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Procédure utilisée pour déduire la classification des mélanges conformément au SGH:

Classification	Méthode de classification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Règle d'extrapolation «Dilution»
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Mentions H pertinentes: H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Plus d'informations: Aucun

Date de révision: 17 juin 2025

Changements apportés à la FDS dans cette révision: Section 3.

Les informations ci-jointes sont basées uniquement sur les données apportées par les fournisseurs des matériaux utilisés, et ne tiennent aucunement compte du mélange. Il n'existe pas de garantie, exprimée ou implicite, concernant le choix des produits utilisés pour une application spécifique. L'utilisateur doit être en mesure de choisir lui-même les produits appropriés.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.